

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boite de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire, au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du Journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.  
Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIX

VENDREDI, 14 SEPTEMBRE 1900

No 11

## LES ELECTIONS ET LA QUESTION ECONOMIQUE

La campagne électorale pour les élections des membres de la Chambre des Députés au Parlement fédéral a commencé bien que la *Gazette du Canada* n'ait pas encore fait connaître la date des élections.

Nous ne sommes pas partisans d'une agitation politique prématurée ou de trop longue durée car l'expérience a prouvé que les affaires souffraient toujours de cette agitation qui détourne chacun de ses travaux habituels pour assurer la victoire du parti politique auquel il appartient.

Néanmoins, la campagne électorale ayant commencé, nous ne pouvons nous empêcher d'aborder la question d'autant plus que, dès les débuts des hostilités, il est facile de se convaincre que la lutte se fera sur le terrain économique plus particulièrement.

Il ne nous déplaît pas qu'il en soit ainsi et, du reste, nous nous demandons sur quoi d'autre la lutte pourrait porter, car les mots de conservateurs et de libéraux sont de pures étiquettes en dehors de la question de tarif. Et encore, n'y a-t-il sur cette question que des divergences académiques, pourrions

nous dire, entre les deux partis qui se disputent le pouvoir.

La somme de protection à accorder aux industries nationales doit être telle qu'elles puissent vivre et se développer sans cependant peser trop lourdement sur le consommateur.

Il peut, en effet, y avoir excès comme insuffisance de protection.

Tout le monde comprend à quels résultats peut mener une insuffisance de protection: industries périliclitant, nombreux ouvriers sans travail et, par conséquent, sans ressources pour consommer les produits; salaires insuffisants pour ceux qui trouvent de l'emploi; et, pour nous qui sommes un pays de grande production agricole, bas prix des produits de la ferme par suite d'une consommation réduite à son minimum.

Quant à l'excès de protection, on a vu dans le passé qu'il n'est pas moins funeste aux industries. On se souvient encore du tarif qui protégeait tellement les manufactures de tissus de coton que les premiers arrivés firent de tels profits que les capitaux se portèrent à l'envi vers cette industrie. Bientôt le pays eut plus de ces industries que la consommation l'exigeait et toutes les manufactures se livrant à une concurrence acharnée firent des affaires plus mauvaises que bonnes et